



EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE INTÉRIMAIRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie tiendra une séance extraordinaire le mardi 25 février 2020, à 19 h 00, à la salle de conférences du centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie, situé au 464, boulevard Sainte-Anne Ouest, à Sainte-Anne-des-Monts.

DONNÉ À SAINTE-ANNE-DES-MONTS CE VINGT ET UNIÈME JOUR DE FÉVRIER DEUX MILLE VINGT.

Directrice générale et secrétaire-trésorière intérimaire,


Maryse Létourneau



Certificat de publication

Je soussignée, Maryse Létourneau, directrice générale et secrétaire-trésorière intérimaire, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en en affichant une copie au centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie, à Cap-Seize et sur le site Web de la MRC, le 21 février 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le vingt et unième jour de février deux mille vingt.


Maryse Létourneau, directrice générale et secrétaire-trésorière intérimaire